



Département du Rhône  
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 12

L'an **DEUX MILLE VINGT-CINQ**

Le **VINGT-SEPT NOVEMBRE**

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Maire

Date de la convocation du Conseil municipal : **21 novembre 2025**

**Etaient présents** : Michel GOUGET, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT, Evelyne PANISSET, Irène CHAMBE, Lydie LAURENT, Régis COQUET, Jean-Paul FARJOT, Bernard BOUCHET, Myriam RAYNARD.

**Membres absents excusés** : Laura JOURNET, Catherine DUNAUD-MARMOZ.

**Secrétaire de séance** : Jean-François POISSON.

2025-50

**Décision modificative n°1 au budget annexe lotissement La Madeleine 2025.**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**Considérant** que le solde des prix de vente des parcelles AR n°468, 469, 470, 471 et 472 s'élève à 119 485.81 €,

**Considérant** que pour pouvoir générer les écritures comptables s'y rapportant, il s'avère nécessaire d'augmenter les crédits ouverts au budget primitif 2025 – budget lotissement La Madeleine,

**Considérant** les éléments susmentionnés, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	Intitulé du compte	O/R	Montant (€)
011	6015	Achats stockés – Terrains à aménager	R	+ 13 861.27
042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	O	+ 168 899.51
<b>TOTAL</b>				<b>+ 182 760.78</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	Intitulé du compte	O/R	Montant (€)
042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	O	+ 13 861.27
70	7015	Ventes de terrains aménagés	R	+ 119 485.81
75	75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	R	+ 49 413.70
<b>TOTAL</b>				<b>+ 182 760.78</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	Intitulé du compte	O/R	Montant (€)
040	3555	Terrains aménagés	O	+ 13 861.27
<b>TOTAL</b>				<b>+ 13 861.27</b>

Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20251127-DE2025-50-BF  
Date de télétransmission : 05/12/2025  
Date de réception préfecture : 05/12/2025

SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	Intitulé du compte	O/R	Montant (€)
040	3555	Terrains aménagés	O	+ 168 899.51
16	1641	Emprunts en euros	R	- 155 038.24
<b>TOTAL</b>				<b>+ 13 861.27</b>

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver cette décision modificative n°1 au budget annexe lotissement La Madeleine 2025 dans les conditions susmentionnées.

Le Conseil municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** les modifications proposées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre l'ensemble des mesures administratives et comptables se rapportant à la décision modificative n°1 au budget annexe lotissement La Madeleine 2025.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme au registre

Le Maire,

Michel GOUGET



Le secrétaire de séance,

Jean-François POISSON

Le Maire, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :